



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
du 25 mai 2020

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 25 mai 2020 à 9 h 30 exceptionnellement à huis clos et par appel conférence en raison de la pandémie du COVID-19 et tel que permis par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle ont assisté :

M. Stéphane Handfield, 1er vice-président
Mmes Nathalie Bellavance, 2^{ième} vice-présidente
Nathalie Ricard, membre
Brigitte Villeneuve, membre
M. Bertrand Lefebvre, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, directrice générale et
secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-
trésorière
Valérie Foucault, coordonnatrice administrative
MM. Daniel LeBlanc, directeur des opérations
Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie
et technologies

RÉSOL. : 46-05-2020 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 47-05-2020 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 avril 2020;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2020;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

6. Approbation du transfert budgétaire 2020-05;
7. Adoption du règlement 35-2 - Règlement modifiant le règlement 35 relatif à délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires – Ajout de la coordonnatrice administrative;
8. Avis de motion règlement 32-2 - Augmentation du fonds de roulement – 500 000\$;
9. Nomination de l'assistante secrétaire-trésorière;
10. Annulation et autorisation d'ajout de carte de crédit – Adjointe et Coordonnatrice administrative;
11. Allocation dépenses cellulaire – Coordonnatrice administrative;
12. Remerciement à Mme Christiane Lambert, adjointe administrative;
13. Confirmation au poste de contremaître - Daniel Paquette;
14. Autorisation de signature de la convention collective 2019-2023;
15. Adoption de soumission RAIM-2020-005 – Fourniture d'oxygène et location d'équipement à l'usine de filtration;
16. Participation financière 2020 pour la brigade verte de la Ville de Mascouche;
17. Affaires nouvelles;
18. Correspondances :
 - Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes – Résolution RT-033-04-2020 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM), à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021;
 - Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable – Résolution 20-5185 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021;
 - Ville de Sainte-Thérèse – Résolution 2020-179 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Ville de Sainte-Thérèse, à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021;
 - Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche – Résolution 38-04-2020 – Mandat à la RAIM afin de procéder pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, à l'appel d'offres publiques relatif à la fourniture de produits chimiques pour le traitement des eaux pour l'année 2021;
 - Ville de Mascouche – Résolution 200309-36 – Création de l'Écopatrouille et de la Brigade verte de Mascouche pour l'année 2020;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

- Ville de Mascouche – Résolution 200511-18 – Modification au paragraphe 4 de la résolution 200309-36 – Création de l'Écopatrouille et de la Brigade verte de Mascouche pour l'année 2020;
- Ville de Terrebonne – Résolution CE-2020-468-DEC – Fin du mandat de la RAIM pour l'application de la politique d'arrosage et prise en charge par la Ville de Terrebonne.

19. Période de questions;

20. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 48-05-2020 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 avril 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Brigitte Villeneuve

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 avril 2020 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 49-05-2020 (Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE les listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 104 080,18 \$ et de 377 787,60 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 50-05-2020 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE la liste de paiements électroniques pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 2020 au montant de 189 513,22 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 51-05-2020 (Approbation du transfert budgétaire
2020-05)**

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR: Bertrand Lefebvre

QUE le conseil d'administration de la RAIM approuve le transfert budgétaire 2020-05 pour un montant de 26 000 \$ du poste budgétaire 41300-2443 « Enlèvement de la neige » au poste budgétaire 41300-2522 « Entretien / Réparation bâtiment et terrain » pour l'exercice financier 2020.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 52-05-2020 (Adoption du règlement 35-2 - Règlement modifiant le règlement 35 relatif à délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires – Ajout de la coordonnatrice administrative)

ATTENDU l'avis de motion donné par madame Nathalie Bellavance à l'assemblée ordinaire du 27 avril 2020 par la résolution 41-04-2020;

ATTENDU QUE le projet de règlement 35-2 a été déposé lors de cette même assemblée;

IL EST PROPOSÉ PAR: Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR: Stéphane Handfield

QUE le règlement numéro 35-2 modifiant le règlement 35 relatif à la délégation de certaines compétences à certains fonctionnaires en y remplaçant à l'article 5, le poste d'adjointe administrative par le poste de coordonnatrice administrative soit adopté.

Les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 53-05-2020 (Avis de motion 32-2 – Augmentation du fonds de roulement – 500 000\$)

Madame Brigitte Villeneuve donne avis de motion, dépose et présente, pour adoption à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire, le projet de règlement 32-2 concernant l'augmentation du fonds de roulement d'un montant de 500 000 \$.

Copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**RÉSOL. : 54-05-2020 (Nomination de l'assistante secrétaire-
trésorière)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

DE nommer madame Valérie Foucault, coordonnatrice administrative de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, à titre d'assistante secrétaire-trésorière de la RAIM.

De plus, d'autoriser madame Valérie Foucault, à signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins les chèques et les documents bancaires.

De plus, d'autoriser madame Valérie Foucault, à signer pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins les chèques et les documents bancaires lorsque la secrétaire-trésorière est absente ou est dans l'impossibilité de le faire.

ADOPTÉ

**RÉSOL. : 55-05-2020 (Annulation et autorisation d'ajout de carte
de crédit – Adjointe et Coordonnatrice administrative)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE la carte de crédit Visa Desjardins au nom de madame Christiane Lambert soit annulée.

QU'une carte de crédit Visa Desjardins soit émise au nom de madame Valérie Foucault, coordonnatrice administrative à la RAIM, avec les mêmes conditions que les autres détenteurs de carte soit un montant maximal de crédit de 5 000 \$.

QUE la secrétaire-trésorière soit à autorisée à signer pour et nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins tous les documents requis par Visa Desjardins.

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins que l'assistante secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ces documents.

ADOPTÉ

**RÉSOL. : 56-05-2020 (Allocation dépenses cellulaire –
Coordonnatrice administrative)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QU'une allocation mensuelle pour téléphone cellulaire au montant de 80,00 \$ soit versée à madame Valérie Foucault, et ce, aux mêmes conditions décrites dans la résolution 126-11-2019.

ADOPTÉ



Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 57-05-2020 (Remerciement Christiane Lambert, adjointe administrative)

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

La Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins tient à souligner de façon distinctive le départ à la retraite de madame Christiane Lambert après 15 années de loyaux services à la RAIM. Au cours de sa carrière, madame Lambert s'est démarquée par sa grande disponibilité et son dévouement professionnel. Son implication et son engagement exceptionnel à l'égard de l'organisation sont indéniables.

La RAIM remercie madame Lambert pour ses nombreux accomplissements et lui souhaite une belle et heureuse retraite bien méritée.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 58-05-2020 (Confirmation au poste de contremaître – Daniel Paquette)

ATTENDU l'embauche de Monsieur Daniel Paquette à titre de contremaître le 25 novembre 2019;

ATTENDU la résolution 112-10-2019 fixant les conditions de travail de M. Daniel Paquette;

ATTENDU QUE la période probatoire de M. Daniel Paquette se termine au plus tard le 25 mai 2020 et ce conformément à l'article 4.10 A) du *Protocole d'entente* entre la Ville de Terrebonne et l'Association des employés cadres de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE M. Paquette a su démontrer depuis son entrée en fonction qu'il est pleinement en mesure de répondre aux exigences de son poste, tel que le confirme l'évaluation formelle de son rendement effectuée par M. Daniel LeBlanc, directeur des opérations, le 30 avril 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE le conseil d'administration confirme la permanence de Monsieur Daniel Paquette à titre de contremaître à la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 59-05-2020 (Autorisation de signature de la convention collective 2019-2023)

ATTENDU QUE la convention collective intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4361, venait à échéance le 31 décembre 2018;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

ATTENDU les résolutions 105-09-2018 et 97-09-2019 par lesquelles la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins nommait les personnes au comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués membres du Syndicat canadien de la fonction publique section locale 4361;

ATTENDU QUE le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4361, et la RAIM ont entrepris des discussions en vue de son renouvellement et qu'une entente de principe est intervenue entre les parties le 30 janvier 2020;

ATTENDU QUE les principaux éléments de l'entente de principe pour une convention collective se terminant le 31 décembre 2023 sont présentés dans le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR: Nathalie Bellavance

QUE le conseil d'administration de la RAIM entérine l'entente de principe intervenue avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4361, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE le président, le premier vice-président et la secrétaire-trésorière soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4361, la convention collective d'une durée de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2023, selon les conditions prévues à l'entente de principe mentionnée ci-dessus.

En l'absence du président ou du premier vice-président de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, que la deuxième vice-présidente soit autorisée à signer ladite convention collective.

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins que l'assistante secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ladite convention collective.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 60-05-2020 (Adoption de soumission RAIM-2020-005 – Fourniture d'oxygène et location d'équipement à l'usine de filtration)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins a procédé à un appel d'offres publique pour la fourniture d'oxygène liquide et location d'équipement à l'usine de filtration (RAIM-2020-005);

ATTENDU QUE la durée du contrat est de cinq (5) ans à compter à compter de la date de la première livraison de l'oxygène;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 11 mars 2020;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 5 mai 2020 soit :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

Nom des soumissionnaires	Prix taxes incluses	Commentaires
Air Products Canada Ltée	352 973,25 \$	
Messer Canada Inc.	463 349,25 \$	Non conforme

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie Air Products Canada Ltée s'est avérée la seule conforme selon le rapport daté du 12 mai 2020 de Mme Julie Vallée, chef de division de l'approvisionnement par intérim à la Direction de l'administration et finances;

ATTENDU QUE l'estimation pour la fourniture d'oxygène liquide et location d'équipement est de 423 682,90 \$ (taxes incluses);

ATTENDU QUE le nom de la compagnie Air Products Canada Ltée n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 25 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR: Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAIM accepte la soumission de la compagnie Air Products Canada Ltée datée du 5 mai 2020, pour la fourniture d'oxygène liquide et location d'équipement à l'usine de filtration pour un montant de 307 000 \$ plus les taxes applicables pour cinq ans.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 61-05-2020 (Participation financière 2020 pour la brigade verte de la Ville de Mascouche)

ATTENDU QUE la RAIM a pour mission, de produire de l'eau potable pour les villes de Terrebonne et Mascouche;

ATTENDU QUE les deux villes membres ont déjà mis en place une Patrouille environnementale ou Brigade verte à des fins de sensibilisation des citoyens et de participation aux programmes et activités en environnement;

ATTENDU la participation financière de la RAIM pour les années 2016 à 2019 pour la Brigade verte;

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins a reçu une demande de financement pour un brigadier « vert » de la part de la Ville de Mascouche pour l'année 2020, par la résolution 200309-37;

ATTENDU QUE la Brigade verte aura un volet de sensibilisation visant la préservation de la ressource en eau potable, et ce par diverses activités;

IL EST PROPOSÉ PAR: Bertrand Lefebvre
APPUYÉ PAR: Brigitte Villeneuve



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

DE PARTICIPER au financement pour l'année 2020 d'un brigadier « vert » pour la Ville de Mascouche pour un montant de 7 800 \$. Une copie de la résolution 200309-37 est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 62-05-2020 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR : Brigitte Villeneuve
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentés.

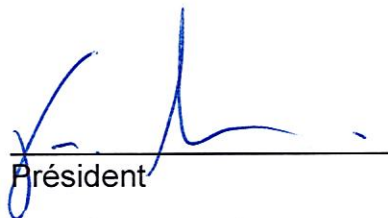
ADOPTÉ

RÉSOL. : 63-05-2020 (Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Bertrand Lefebvre

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ



Président



Secrétaire-trésorière